

Où va l'armée française ?

Février 2011 par Eric Branca



Refonte de la carte militaire, réorganisation des états-majors, budgets de plus en plus « serrés », réduction constante des effectifs, vieillissement du matériel... Près de quinze ans après l'entrée en vigueur de la professionnalisation des armées, près de deux ans après la réintégration de la France dans l'Otan, la « grande muette » est inquiète. Elle s'interroge non seulement sur ses moyens, mais aussi sur la finalité, devenue floue, de ses missions. A quelle logique politique et stratégique obéit-elle ? Et au-delà, quelle peut être, aujourd'hui, la place de la fonction militaire dans une société régie par les seules « valeurs » marchandes, piétinant chaque jour les vraies valeurs, celles du service, du devoir et du sacrifice, que le soldat incarne dans toute leur quintessence ?

Lancinante comme la douleur d'une vieille blessure, l'image, imposée en 2008 par le général Jean-Claude Thomann, revient spontanément au détour des conversations entre militaires, sans parler des forums de discussions qui fleurissent sur Internet : au rythme où vont les réductions d'effectifs, l'armée de terre tiendra bientôt tout entière dans le Stade de France. Enfin presque, rectifient les plus optimistes puisque ses 81338 places seraient insuffisantes pour accueillir les 88000 combattants qui, au terme du dernier Livre blanc de la défense (2008) constitueront le fer de lance de nos effectifs en 2014. Mais les pessimistes remarquent aussitôt qu'en annexant la pelouse de ce même stade, on pourrait y ajouter sans mal les 6000 militaires non opérationnels et les 9000 civils

de l'armée de terre, soit, en tout, 103000 hommes.



L'armée de la troisième puissance militaire mondiale réduite au public d'un stade, fût-il le plus grand de France : le raccourci parle à tout le monde... Et pour ceux qui n'ont pas la mémoire courte, elle évoque bien pis : les 100000 soldats accordés à la Reichswehr de 1918 par le traité de Versailles et les 100000 autres concédés à Vichy, en 1940, aux termes de l'armistice négociée avec le IIIe Reich. La vaine

poussière d'armées vaincues tout juste autorisées à maintenir l'ordre. Bref, à tirer sur la foule, en cas de besoin... Mais en aucun cas à s'opposer à l'invasion du territoire.

S'exprimant le 22 octobre 2010 à l'occasion des Journées des présidents des officiers de Coëtquidan, le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Elrick Irastorza lui-même n'a pas lésiné sur la pédagogie pour faire comprendre le caractère « particulièrement compliqué » et « anxiogène » des réformes mises en place à partir de 2011 pour réduire le format de nos armées.

« En 1914, nous disposions de deux mille bataillons d'infanterie, de quoi mettre un fantassin tous les cinquante centimètres entre Nice et Dunkerque. Aujourd'hui avec nos vingt bataillons, nous avons de quoi en faire autant entre la porte Maillot et celle de la Villette ; 1724 canons français s'opposaient à Verdun à 2200 canons allemands. Il nous en reste aujourd'hui 128, réduction acceptée, je le rappelle, parce qu'elle devait être compensée par la mise en service du LRU [lanceroquettes unitaire, dont l'entrée en service est repoussée à 2014 et qui figure sur la liste des matériels en suspens, si de nouvelles coupes budgétaires devaient être opérées] dès 2012. »

Certes, depuis 1960, le maintien de l'intégrité du sol national repose sur la dissuasion atomique. Autrement dit, sur des « armes d'épouvante » susceptibles de faire subir à un ennemi plus fort que nous de tels dommages qu'il en perdrait tout intérêt à nous détruire. Née de la guerre froide, et toujours d'actualité face à d'autres puissances nucléaires, cette « assurance contre l'imprévisible » comme la nommait le général Gallois, vaut-elle encore s'agissant d'un agresseur asymétrique utilisant des armes conventionnelles et qui, de surcroît, déclencherait un conflit depuis l'intérieur même du territoire ? Evidemment non. Conçue pour réduire à néant un bassin industriel ou une métropole majeure à des milliers de kilomètres de nos frontières, l'arme nucléaire, même tactique, ne serait d'aucune utilité pour s'opposer à la constitution d'une enclave indépendante sur le territoire de la République, type Kosovo, ou au débarquement, pacifique ou non, sur les côtes de la Méditerranée, de centaines de milliers d'hommes chassés par la misère ou par l'instabilité politique – l'hypothèse du Camp des saints, chère à Jean Raspail, dont ce roman magistral de 1973 est réédité ces jours-ci.

Quant à la menace majeure qu'est devenu le terrorisme, irréductible, par définition, aux catégories guerrières traditionnelles, ce n'est pas à coups de missiles qu'on la dissipera. Ce qui dissuade d'agir un Etat, dont les intérêts vitaux sont bien identifiés, ne dissuade pas une nébuleuse infra-étatique, sans territoire ni structure politique afférente, et dont le seul intérêt « vital » réside dans l'accomplissement de ses buts de destruction ou de déstabilisation, forcément contingents. On le voit bien au Niger où les intérêts français, directement menacés, ne peuvent être efficacement protégés que par le déploiement de forces classiques, et rien d'autre...

Inquiets de voir nos trois armes réduites à un format décidément incompatible avec les missions d'une grande puissance (moins de cent mille militaires en armes en 2014, une force aérienne de combat ramenée à trois cents appareils et une marine à moins de trente grandes unités navales dont un seul porte-avions), les militaires ne sont pas pour autant rassurés sur le maintien d'une dissuasion efficace. C'est-à-dire, fondamentalement indépendante. Ou encore, pour reprendre l'expression consacrée par le général de Gaulle, capable de garantir à la nation que, si la France doit faire la guerre, ce sera vraiment « sa guerre ».

Le postulat du Livre blanc de 2008 est en effet sans équivoque : « sauf exception, lit-on page 201, toutes nos opérations militaires se dérouleront dans un cadre multinational. Celui-ci peut être préétabli, dans le cas de l'Alliance atlantique ou de l'Union européenne, ou ad hoc, dans le cas de coalitions de circonstance. » Peut-on prendre plus intégralement le contre-pied du premier Livre blanc, celui de 1972, rédigé sous l'autorité de Georges Pompidou et de Michel Debré, alors ministre de la Défense : « Pour un peuple libre, la sécurité se confond avec la sauvegarde de cette liberté fondamentale qui est la première de toutes les autres et qui s'appelle l'indépendance de la nation. »

Il est vrai qu'entre-temps, la France – que le général de Gaulle avait fait sortir, en 1966, du commandement intégré de l'Otan – est revenue au sein de cette organisation et qu'au fil des traités

européens qu'elle a signés depuis 1992, ses gouvernements successifs ont considéré, à rebours de vingt siècles de pensée politique, que la souveraineté n'était plus un absolu et pouvait sans inconvénient, être transférée. Ce qui, d'Aristote à Carl Schmitt, et des légistes de la monarchie à ceux de la Révolution française, s'appelle une aliénation...



Plus de moyens, de moins en moins d'autonomie... Comment s'étonner que le moral des militaires soit au plus bas ? Leur inquiétude est d'autant plus forte qu'elle se double d'une cruelle déception : la dernière grande réforme de notre défense nationale – la transformation, en 1996-1997, sous l'égide de Jacques Chirac, de l'armée de conscription en armée professionnelle – devait avoir pour corollaire un accroissement considérable de nos moyens.

L'échange, en quelque sorte, de la quantité pour la qualité...

Treize ans plus tard, on sait ce qu'il est advenu de cette promesse : beaucoup moins d'hommes – c'était prévu – mais aussi, et surtout, moins de matériels et des capacités d'intervention drastiquement réduites – ce qui ne l'était pas ! Le « format » rêvé pour l'horizon 2015 – 434000 hommes, toutes armes confondues, dont trente mille projetables à huit mille kilomètres pendant un an, appuyés par soixante-dix avions et deux porte-avions (pour qu'un soit disponible en permanence) – est devenu une peau de chagrin : déjà réduite, en 2010, à 305732 éléments, dont 240996 militaires (source : Observatoire social de la défense), l'armée ne devrait pas en aligner plus de 225000 en 2014. Ce qui introduit un doute légitime sur le maintien d'une force « projetable » autonome et renforce l'inquiétude des militaires sur la perte de notre indépendance matérielle et, partant, décisionnelle.

Le 10 juillet dernier, dans Valeurs actuelles, Frédéric Pons résumait ainsi la situation : « Les armées pourraient se rabattre sur le format des unités d'intervention interarmées de 5000 hommes, projetables en permanence dans un cadre national ou multinational... La réintégration dans l'Otan plaide en ce sens, même si, à terme, ce processus risque de faire de l'armée française un simple supplétif des Américains. »

Maître mot de Nicolas Sarkozy, « l'inter-opérabilité » de nos forces a un avantage : permettre à la France de maintenir l'aguerrissement de ses troupes, en étant présente sur des théâtres majeurs. Mais, ajoutait Frédéric Pons, « les inconvénients sont nombreux : la réduction du format devrait dégrader, ipso facto, les missions et les ambitions géopolitiques de notre pays, et le recours aux capacités alliées – le culte de la mutualisation, prétexte à beaucoup de renoncements – entraînera la perte de capacités pointues, au détriment direct de la France [et de l'Europe]. Ce “décrochage” technologique devrait bénéficier aux seuls Etats-Unis. Cette évolution est préoccupante : dans le monde, l'Europe désarme, tandis que l'Amérique et l'Asie ne cessent d'augmenter leurs budgets militaires. »

Dans chaque arme, de fait, c'est une hécatombe de moyens. L'armée de terre, qui devait disposer de 770 chars, dont 420 lourds (le Leclerc), selon le schéma 2015 arrêté sous Jacques Chirac, ne devrait pas en aligner plus de 500 en tout en 2014. L'aviation perdra 24 % de ses effectifs, la marine 11 %. La déflation des crédits est plus préoccupante encore : les baisses induites par les préconisations du Livre blanc, rédigé juste avant la crise financière, ont été aggravées par elle. Aux termes du Livre blanc, mais aussi de la loi de programmation 2009-2014, l'objectif initial était de consacrer en tout

377 milliards d'euros à la défense. Il pourrait n'en rester, au bout du compte, que 340...

Pour s'instruire du détail, il n'est que de prendre connaissance des auditions de nos généraux par la commission de la défense de l'Assemblée nationale dans le cadre de la préparation du budget 2011 (lire encadré, pages 34-35). Et malheur à ceux qui prennent moins de gants ! Le 5 janvier dernier, le Canard enchaîné révélait que l'un de nos meilleurs officiers, le général Desportes, ancien patron de l'Ecole de guerre, réputé pour la qualité de sa réflexion stratégique, manquait non seulement sa quatrième étoile, mais avait été placé sur écoutes téléphoniques par la DCRI (le contre-espionnage français, issu de la fusion, en 2008, de la DST et des Renseignements généraux). Sa faute : avoir critiqué, dans un entretien au Monde, daté du 2 juillet 2010, la stratégie choisie par les Etats-Unis en Afghanistan (« Elle ne semble pas fonctionner, factuellement, la situation n'a jamais été pire ») et de l'assujettissement des Français à celle-ci (« C'est une guerre américaine... Il n'y a pas de voix stratégique des alliés »). Surtout, le général Desportes est soupçonné d'avoir été l'un des auteurs, sinon l'inspirateur – ce qu'il dément formellement –, de la tribune parue le 18 juin 2008 dans le Figaro, sous le pseudonyme de Surcouf, et dénonçant une foncière inadéquation entre les orientations du Livre blanc et les intérêts de la France.



Ce texte, approuvé en privé par beaucoup de militaires d'active, soulignait en effet quatre incohérences majeures :

1. Une incohérence logique : « Alors que les crises se multiplient, l'Europe en général et la France en particulier diminuent leur effort de défense au moment même où chacun les augmente (les dépenses militaires mondiales ont progressé de 45 % en dix ans). »
2. Une incohérence doctrinale : « Le paradigme de la “guerre industrielle” (entre arsenaux étatiques) ayant été remplacé par celui de la “guerre bâtarde” – le plus souvent “au sein des populations” –, ce dernier exige à la fois des forces terrestres plus nombreuses, une capacité de projection aérienne et navale plus affirmée, une réorientation des programmes en conséquence [...] Nous en sommes, nous, à la diminution des effectifs de l'armée de terre et au “report” de la décision de construire le deuxième porte-avions, qui signe une rupture capacitaire majeure. »
3. Une incohérence politique : « Nous revenons dans l'Otan, avec une capacité militaire affaiblie, et tout en y revendiquant des postes de commandement [...]. Nous baissions la garde au moment où nous souhaitons entraîner nos partenaires vers un renforcement de la défense européenne... »
4. Une incohérence tactique, enfin, « par rapport à la seule certitude que nous ayons : celle de nous engager vingt fois en Afrique dans les années qui viennent, pour y éviter des



catastrophes humanitaires ou assurer l'évacuation de nos ressortissants. Si nous pouvons le faire aujourd'hui, c'est parce que notre réseau de bases nous confère une efficacité d'autant plus unique que l'ensemble des pays africains refuse le déploiement de l'US African Command (commandement américain en Afrique) sur le sol africain. Pour gagner [...] trois mille postes budgétaires, nous affaiblissons de manière définitive notre positionnement, avec ce paradoxe que nos abandons vont conduire mécaniquement à un accroissement du nombre de crises que nous ne pourrions plus prévenir et dans lesquelles nous ne pourrions intervenir qu'à un coût incomparablement plus élevé. »

Trois ans après, cette dernière remarque apparaît prémonitoire : fermée en 2010, la base de Djibouti, où stationnait la Légion ne serait-elle pas des plus utiles aujourd'hui pour combattre la mainmise d'Aqmi (Al-Qaïda au Maghreb islamique) qui a déclaré la guerre que l'on sait aux intérêts français en tuant ou enlevant nos ressortissants ?

Las ! Le Livre blanc est passé par là, anticipant d'un an le ralliement de la France à « l'arc stratégique » exclusif de l'Otan, de l'Atlantique à l'océan Indien. Le « Great Middle East », cher aux Anglo-Saxons, qui contourne superbement l'Afrique intérieure et, partant, les intérêts français... mais privilégie le golfe Persique. Abou Dhabi, par exemple, où l'armée française s'installe, à deux cent cinquante kilomètres des côtes iraniennes.

A l'inquiétude sur le dépérissement de nos moyens, s'ajoute donc, chez les militaires, une angoisse sur les buts de guerre de la France. Voués par nature au sacrifice, les soldats n'ont-ils pas le droit, après tout, de s'interroger sur le sens de leur engagement dès lors que leur mission de défense de la patrie ne leur apparaît pas dans toute sa clarté ? Quel qu'il soit, le « format » d'une armée s'articule à une finalité. Et quand cette finalité devient floue, comment s'étonner que le doute s'installe chez ceux à qui l'on demande tant avec toujours moins de moyens ?

C'est aussi qu'en s'estompant dans les méandres du droit international, la distinction ami/ennemi chère à Carl Schmitt n'affaiblit pas seulement l'esprit de défense : elle soumet le militaire à un ordre international abstrait qui, non seulement peut l'envoyer risquer sa vie pour des causes qu'il n'entrevoit pas comme vitales pour son pays, mais peut aussi, à l'inverse, le transformer en accusé devant un tribunal. Les anciens de l'opération « Turquoise », au Rwanda (1994), en savent quelque chose, comme l'a relaté le Spectacle du Monde du mois de novembre...



Dans son essai de 1931, le Fil de l'épée, le colonel de Gaulle remarquait que si la « mélancolie du soldat » était de toutes les époques, surtout en temps de paix, où triomphent d'autres valeurs que l'abnégation et l'héroïsme, l'ordre militaire n'avait été réellement attaqué à la racine qu'au début du XXe siècle. Quand la SDN, au prétexte de mettre la guerre hors la loi, l'avait simplement « déterritorialisée » en faisant des militaires, non plus les défenseurs de leur patrie, mais les agents d'un ordre juridique abstrait rompant tout lien organique entre le soldat et sa terre natale.

Quatre-vingts ans et une guerre mondiale plus tard, les choses n'ont fait qu'empirer au détriment du soldat. A-t-il jamais existé, dans l'histoire, autant de disproportions entre ce qui est demandé aux militaires, qu'on voit, pêle-mêle, risquer leur vie pour séparer des belligérants, nettoyer les plages souillées par le pétrole, charrier les monceaux d'ordures provoqués par la grève des éboueurs marseillais, et ce qu'on attend des civils ? Entre ceux qui « servent » la collectivité sans rien attendre en retour et ceux qui « se servent », le fossé, de fait, n'a jamais été aussi béant.

Nul n'est jamais entré dans l'armée pour s'enrichir, mais jamais, non plus, la notion de service n'aura été tant piétinée que par le triomphe des « valeurs » marchandes au terme desquelles tout a un prix. Tout, sauf le désintéressement dont la cote est décidément au plus bas. Sous Napoléon, déjà, l'officier désargenté considérait sans aménité le fourrier aux armées devenu un prince du faubourg Saint-Germain. Mais le cœur du pauvre « Marie-Louise » – ces soldats de la fin de l'Empire enrôlés par un décret de conscription signé de la main de l'impératrice –, même devenu demi-solde et parfois clochard avec la Restauration, s'était réchauffé pour l'éternité au « soleil d'Austerlitz ». Et cela suffisait à l'équilibre d'une société où la gloire comme la réussite matérielle pouvaient cohabiter, chacune à sa place.

Peut-on en dire autant du sous-officier de 2011, payé 2500 euros par mois pour risquer sa vie en Afghanistan et découvrant qu'en quelques clics, un trader peut gagner pour lui-même plusieurs dizaines de millions et, en prime, déstabiliser des Etats, cependant que la Marseillaise, qu'on ne chante plus guère que dans les stades, honore en priorité les vedettes éructantes du ballon rond, couvertes d'or et de scandale ? La différence avec 1815, et même 1914, c'est que la gloire a déserté l'esprit de sacrifice pour s'investir tout entière dans le monde des affaires, dont fait aussi partie le sport. C'est là sans doute qu'en dernière analyse, il faut chercher la cause du grand malaise de la fonction militaire. Et de quelques larmes secrètes, quand il est demandé à des chefs d'économiser encore, d'économiser toujours, pour que vive la France.